

UNFPA – Vue d’Ensemble des Mécanismes pour Lancer des Alertes

Lancer une alerte	Vers qui lancer l’alerte	Comment lancer l’alerte
<p>1. Pratique interdite Fraude/ Pratique frauduleuse Corruption Collusion Pratique Coercitive Obstruction Pratique contraire à la déontologie (autre que celles spécifiquement mentionnées ci-dessous)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur/rice, OAIS • Or to Supérieur hiérarchique, qui doit passer l’information au Directeur/rice, OAIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne confidentielle pour lancer une alarme – accessible seulement par un nombre restreint de personnes à OAIS: <ul style="list-style-type: none"> ○ Sur le site www.unfpa.org, en bas de chaque page, cliquer sur “Report wrongdoing”; aussi disponible sur chacun des sites des bureaux-pays ○ Cliquer sur le sigle « wrongdoing » sur la page du site internet de UNFPA dédiée à l’audit et aux enquêtes : https://www.unfpa.org/audit-and-investigation ○ Aller directement sur le site avec le lien suivant : http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm <p><i>Note: la ligne confidentielle pour lancer une alarme est disponible en arabe, anglais, français, russe et espagnol. Lancer une alerte de manière anonyme est possible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoyer un courriel (mail) à l’adresse dédiée au lancement d’alerte: investigationshotline@unfpa.org – l’accès à ces courriels est limité à un nombre restreint de personnes a OAIS • A cause de la Covid19, les visites en personne dans les bureaux de OAIS sont suspendues jusqu’à nouvel ordre • Par courrier marqué “Confidentiel” a l’attention du Directeur/rice, OAIS UNFPA Office of Audit and Investigation Services (OAIS) à l’attention du Directeur, OAIS 605 Third Avenue New York, NY 10158, USA • Sur la ligne de fax de OAIS : +1 (212) 297 4938 • Par téléphone sur la messagerie d’ OAIS at +1 (212) 297 5200 (Message en anglais et français)
<p>2. Pratique interdite contraire à la déontologie: Harasement, harcèlement sexuel, abus d’autorité, discrimination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Director, OAIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme pour point 1
<p>3. Pratique interdite contraire à la déontologie: Exploitation sexuelle et abus sexuel (SEA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur/rice, OAIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme pour point 1 • Rappporter les allégations de pratiques interdites et infractions immédiatement à OAIS!
<p>4. Protection contre les représailles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau de la Déontologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Par courriel à l’adresse suivante : Ethics.office@unfpa.org • En personne dans les bureau du Bureau de la Déontologie; les visites en personne sont suspendues jusqu’a nouvel ordre • By courrier marquée as “Confidentiel” à l’attention de la Conseille en Déontologie (même adresse que ci-dessus)